



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 28 octobre 2020
Via la plateforme numérique Zoom
18 h 30 à 21h30

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Janie Tremblay	Enseignant
2-	Alexandre Lafrance	Enseignant
3-		Enseignant
4-		Enseignant
5-		Enseignant
6-	Monia Desrosiers	Employée de soutien
8-	Alain Gauthier	Parent, président
8-	Marie-Hélène Bélisle	Parent
9-	Frédéric Harvey	Parent
10-	Mélissa Nuduuni	Parent
11-	Marie-Hélène Arès	Parent
12-	Josée Robert	Parent
13-	Zoé Ouellet	Élève
14 -	Axelle Santerre	Élève

Sont absents :

14-	Stéphane Hubert	Parent
15-	Sylvie De La Chevrotière	Personnel Professionnel
16-	Serge Lafortune	Représentante de la communauté
17 -	Rachel Larocque	Représentante de la communauté
18 -	Mélanie Dubé	Parent
19-	Caroline Bouchard	Adjointe administrative

Sont également présents à la table du conseil :

M. Pierre Ménard	Directeur
Mme Anik Philippe	Directrice adjointe au secteur 1
M. Marc-André Labelle	Animateur à la vie étudiante
Mme Sarah Cochrane	Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

* La copie de la liste des présences est déposée en Annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 18 h 30

1- a) **Présence et quorum**

Monsieur Alain Gauthier, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 30.

1- b) **Mot de bienvenue**

2- **Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire**

046 - CÉ
20201028-
01

CONSIDÉRANT que Monsieur Alain Gauthier, président, et monsieur Pierre Ménard, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 28 octobre 2020;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Janie Tremblay, et appuyée par Mélanie Dubé il est résolu à 18:37

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 28 octobre 2020;

DE DISPENSER le secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2020;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2020 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu ;

- En n'y apportant aucune correction.



3-

Suivis au procès-verbal

Demande des enseignants de reporter la prochaine séance du conseil d'établissement au 3^e mercredi du mois de novembre.

Proposée par Mélanie Dubé, appuyée par Frédéric Harvey.

M. Frédéric Harvey demande si une action a été entreprise par la direction concernant le problème aux portes de l'établissement lors de la sortie des élèves. Aucune solution n'a été mise en place en raison d'un manque d'effectif.

4-

Correspondance

M. Gauthier nous informe que l'organisme « aidersonenfant.com » est un portail web gratuit destiné aux parents afin de supporter leurs enfants dans leur cheminement scolaire et dans leur progression pédagogique. Cet organisme offre également plusieurs ressources pédagogiques aux enseignants.

5- a) Mise à jour de la direction générale du CSSPO - Travaux majeurs ESMB

L'ouverture des appels d'offre concernant l'aménagement du secteur 500 à Asticou a été effectuée le 23 octobre dernier. La direction générale de la CSSPO a octroyé le contrat au plus bas soumissionnaire. Les travaux débuteront au début novembre et s'échelonnent jusqu'à la mi-décembre. Le secteur 500 devra accueillir les élèves de la 5^e secondaire dès janvier 2021.

M. Lafortune demande si des pénalités sont prévues en cas de non-respect de l'échéancier. M. Ménard soutient que le calendrier devrait être respecté puisqu'il s'agit uniquement d'aménagement, mais qu'il va tout de même soumettre la question à la direction générale.

L'ouverture des appels d'offre pour la reconstruction de l'école secondaire Mont-Bleu devrait se faire le 4 novembre prochain.

M. Lafortune s'inquiète de l'impact qu'aura le report de l'ouverture de l'école 041 sur la rentrée scolaire 2021-2022 de l'école secondaire Mont-Bleu puisque nous vivons déjà un dépassement d'élèves. Plusieurs solutions sont à l'étude présentement, notamment la possibilité d'utiliser les modulaires de l'école secondaire de l'Île jusqu'à l'ouverture de l'école 041.

Une présentation des plans du nouveau Mont-Bleu sera effectuée lors de l'assemblée générale du personnel le 23 novembre prochain.

En lien avec la proposition de madame Sylvie De La Chevrotière, M. Gauthier va offrir certains plans afin que nous puissions les afficher à Asticou.

5- b) Mise à jour COVID-19 ESMB

Près d'une quinzaine d'élèves ont été testés positifs à la covid-19 à l'école. La Santé publique n'a pas jugé bon de fermer l'établissement puisqu'il ne s'agit pas d'éclosion à l'intérieur de celui-ci.

Aucun membre du personnel n'a été testé positif.

Les mesures sanitaires mises en place sont généralement bien respectées par l'ensemble des élèves. Cependant, les comportements dans les salles de bain ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment demeurent problématiques.

5- c) Changements - Régime pédagogique

Il y a quelques changements sur le plan pédagogique. Nous passons, entre autres, de trois à deux bulletins. La première étape s'échelonne donc jusqu'au 15 janvier 2021 et la deuxième étape débutera le 22 janvier 2021 et se terminera le 23 juin 2021.

Les deux bulletins seront donc transmis en janvier 2021 ainsi qu'au début du mois de juillet 2021.

Les deux rencontres de parents sont maintenues. Celles-ci se feront au mois de novembre et au mois de février. Les rencontres se feront via une plateforme virtuelle et seront réparties sur une période d'une semaine.

À compter du lundi 2 novembre, les élèves de la troisième secondaire passeront en mode virtuel une journée sur deux et ce, jusqu'au 27 novembre 2020 inclusivement. L'école s'est assurée de fournir du matériel informatique à tous les élèves qui en avaient fait la demande.

Les élèves des classes spécialisées demeurent en présentiel.

Mme Muduuni s'informe de l'état de santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel. M. Ménard confirme que les employés sont énormément sollicités et épuisés, mais il souligne la grande résilience et le professionnalisme de ceux-ci.

Mme Mélanie Dubé tient à féliciter tout le personnel de l'école et à souligner leur dévouement auprès des élèves.

5- d) Plan d'éducation à la sexualité 2020-2021

046 - CÉ
20201028-02

PRÉAMBULE

Présentation de la planification annuelle des ateliers sur la sexualité par Mme Anik Philippe. Certains de ces ateliers, offerts par des collaborateurs externes, ont dû être annulés en raison du contexte de confinement actuel.

Zoé Ouellet s'interroge à savoir s'il est possible d'offrir certains ateliers sur plateforme numérique. Puisque les TBI dans les classes ne sont équipés ni de micro ni de caméra, il serait impossible, pour les intervenants, d'offrir un service avec interaction.

Toute demande de dérogation doit être acheminée à la direction de l'école. Une seule demande a été déposée à ce jour.

Les élèves qui ont obtenu une dérogation l'année dernière doivent effectuer une nouvelle demande pour l'année scolaire en cours.

CONSIDÉRANT que les contenus en éducation à la sexualité sont obligatoires du début du primaire à la fin du secondaire en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

CONSIDÉRANT que la direction et le personnel de l'école, notamment les enseignants, en vertu de l'article 819 de la LIP, ont planifié des moments consacrés à l'éducation à la sexualité ;

CONSIDÉRANT que la direction a présenté le contenu de cette planification aux membres du conseil d'établissement ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement a la responsabilité d'approuver annuellement la planification proposée par la direction de l'école avant le début de la mise en œuvre des contenus ;

*EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josée Robert et appuyée par Zoé Ouellet, il est résolu d'approuver la planification telle que proposée par M. Pierre Ménard, directeur, et de mandater la direction afin qu'elle présente un bilan de la mise en œuvre du contenu en éducation à la sexualité aux membres du conseil lors de la dernière séance le **16 juin 2021**.*

5- e) Activités parascolaires et spéciales

Marc-André Labelle, animateur à la vie étudiante, parle d'une inscription record aux activités sportives et parascolaires malgré le contexte actuel. Près de 400 élèves se sont inscrits aux différentes activités proposées.

Nos athlètes sportifs ont été en mesure de faire les camps d'entraînement, par conséquent, les équipes sportives seront prêtes à entamer la saison dès que le feu vert sera donné par le gouvernement.

Les activités entourant les fêtes de l'Halloween et de Noël seront maintenues à l'intérieur de chacune des classes bulles.

Sarah Cochrane, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, présente les différents comités-élèves qui se déroulent en virtuel le soir après les heures de cours :

- LGBTQlub : il s'agit du seul comité en présentiel, car il joue aussi un rôle de groupe de soutien.
- Comité multiculturel : comprend quinze élèves. Ce comité est réparti en deux volets : un premier pour contrer le racisme et un deuxième pour promouvoir la diversité culturelle et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.
- Comité bénévole : comprend quarante élèves. Ce comité veut, entre autres, insister sur la collaboration avec la communauté.
- Comité environnement : comprend huit élèves. Ce comité désire préparer des bacs afin de recycler les masques jetables.
- Conseil des élèves : comprend quinze élèves.
- Bulles de bonheur : Ce comité s'est donné comme mandat de réduire le stress et d'améliorer la santé mentale.

M. Lafortune tient à féliciter et à souligner l'engagement de M. Marc-André Labelle ainsi que celui de Mme Sarah Cochrane.

Proposée par M. Alain Gauthier et appuyée par M. Frédéric Harvey.

5- f) Travaux grille périodes-matière 2021-2022

Les travaux sur la nouvelle grille périodes-matière sont entamés et celle-ci devrait être présentée au conseil des enseignants en janvier plutôt qu'en décembre.

5- g) Formation des nouveaux membres de CÉ (FCPQ)

La formation est obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement. La FCPQ va offrir des capsules sur plateforme numérique dont :

- 3 novembre 2020 : Capsule sur la loi sur l'instruction publique
- 4 novembre 2020 : Capsule sur les besoins particuliers en matière de stress/anxiété en période de pandémie

5- h) Membres du CÉ

On rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'il est important d'accepter ou de décliner l'invitation aux réunions afin d'établir s'il y a quorum.

Proposition d'étendre la réunion. Proposée par Sylvie De La Chevrotière, appuyée par Stéphane Hubert.

5-

6

Les rapports et mots des représentants

6 a) Mot des représentants de la communauté

Madame Rachel Larocque mentionne certaines activités qui auront lieu dans le but de souligner la fête de l'Halloween. La communauté démontre une grande satisfaction, car beaucoup vivent de l'isolement depuis plusieurs mois. Les activités ont été pensées afin de respecter la distanciation sociale imposée par le gouvernement.

6 b) Mot de la représentante au comité de parents (M. Gauthier- Politique de gestion des surplus/ Mme Arès- CSEHDAA)

La première rencontre du comité EHDAA a eu lieu le lundi 26 octobre 2020. Catherine Durocher a été élue à la présidence.

Le comité a pris la décision d'inclure un point à l'ordre du jour lors de chaque rencontre afin de souligner les bons coups effectués dans chaque école.

Les membres du comité de parents se sont rencontrés le 13 octobre dernier. La politique des règles de gestion de surplus a été revue lors de cette rencontre. Une copie de la politique va être envoyée sous peu au CÉ.

6c) Mot des représentants des élèves



6 d) Rapport du directeur

M. Ménard souligne qu'étant donné le contexte actuel, beaucoup de communications sont envoyées aux parents. On essaie toutefois d'éviter de les surcharger de courriels.

On nous informe également que trois journées pédagogiques seront potentiellement ajoutées au calendrier.

7- Affaires nouvelles

Les élèves rapportent une problématique avec les autobus de la STO ainsi qu'avec les autobus jaunes à la sortie des cours.

Les lignes 749 et 449 de la STO qui doivent transporter les élèves vers Aylmer sont prises d'assaut par des élèves habitant dans le Plateau/Hull. Les autobus sont donc surchargés, certains élèves ne respectent pas le port du masque et il y a du vapotage à l'intérieur de ceux-ci.

Certains autobus jaunes sont partagés avec des élèves de l'école secondaire de l'Île. La distanciation sociale entre les élèves des deux écoles n'y est pas respectée.

De plus, le retour en présentiel à temps plein des élèves de quatrième et de cinquième secondaire prévu en janvier prochain amène davantage d'inquiétude.

Il est donc résolu que le CÉ informe les transporteurs de la STO et des autobus jaunes des problématiques soulevées par les élèves et leurs demandes des pistes de solution d'ici la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Résolution proposée par Mélanie Dubé, appuyée par Zoé Ouellet.

Le Conseil d'établissement de l'école Secondaire Mont-Bleu mandate le président du CE et le Directeur de l'école de :

Informers les instances appropriées du Centre des Services scolaire (Direction de l'organisation scolaire et du transport et Direction générale) de certaines problématiques avec le transport des élèves.

Demander à ce que le Centre des Services scolaire en informe les transporteurs, et qu'ils collaborent pour mettre en place des solutions.

Obtenir du Centre des Services scolaire qu'il informe le CÉ, via la direction de l'école, des solutions mises en place pour la prochaine réunion du CE qui aura lieu le 18 novembre.

Les problématiques suivantes furent identifiées :

Pour les transporteurs en autobus jaunes :

Non-respect du port du masque : Nous désirons souligner que la réponse obtenue (« les chauffeurs d'autobus sont occupés à conduire et ne peuvent pas s'occuper de cela ») n'est pas acceptable, car la responsabilité de mettre en œuvre l'obligation de port du masque a été attribuée par le gouvernement aux transporteurs. Il existe la possibilité pour le chauffeur d'immobiliser son véhicule en exigeant que les gens se conforment ou sinon de communiquer avec le Service de police de la Ville de Gatineau. Il en va de la santé et de la sécurité des élèves.

Non-Respect des places assignées

Mélange de clientèle de 2 écoles secondaire sur le même autobus – le CE se demande s'il ne serait pas possible de regrouper les élèves – par exemple de l'île en avant, Mont-Bleu en arrière, ou gauche/droit.

Pour le transport STO

Non-respect du port du masque

Vapotage dans l'autobus (voir la 1^{re} remarque sur le port du masque)

Problématique avec les circuits 749/449 le soir au retour – les élèves du Plateau utilisent ces circuits pour arriver chez eux plus rapidement au lieu de prendre les circuits prévus pour le Plateau., laissant plusieurs élèves d'Aylmer sans place, et devant trouver des alternatives pour retourner chez eux. Le CE se demande si les circuits 749/449 le soir pourraient être désignés « Express » et n'effectuer aucun arrêt avant le chemin Vanier, décourageant ainsi les élèves du secteur Plateau de les utiliser.

Dans la même logique, les circuits sont très fréquentés et les autobus bien remplis actuellement. Que se passera-t-il lorsque l'urgence sanitaire sera levée et qu'il y aura 20% de plus d'élèves chaque jour à Mont-Bleu? Quels sont les plans de bonification du service quand tous iront à l'école à temps plein?

8-

Levée de la séance

**046 - CÉ
20201028-
04**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sylvie De La Chevrotière,
appuyée par Stéphane Hubert, il est résolu à l'unanimité
:

DE LEVER la séance ordinaire à 21h23.

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date

ANNEXE I

FEUILLE DE PRÉSENCE 2020-2021

Conseil d'établissement du mercredi 28 septembre 2020

NOM	STATUT	SIGNATURE
GAUTHIER, Alain	Parent, président	
BÉLISLE, Marie-Hélène	parent	
DUBÉ, Mélanie	parent	
HARVEY, Frédéric	parent	
ROBERT, Josée	parent	
MUDUUNI, Melissa	parent	
ARÈS, Marie-Hélène	parent	
HUBERT, Stéphane	parent (substitut)	
ROUTHIER-T., Charles	enseignant	
JACQUES, Karine	enseignante	
BEAULIEU, Donald	enseignante	
TREMBLAY, Janie	enseignante	
LAFRANCE, Alexandre	enseignant (substitut)	
OUELLET, Zoé	élève 5 ^e secondaire	
SANTERRE, Axelle	élève 4 ^e secondaire	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
COCHRANE, Sarah	professionnel (substitut)	
	membre de la communauté	
	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre	Directeur	

INVITES

